

AIDE-MÉMOIRE
Documents requis à inclure dans l'enveloppe

- **Une enveloppe pré adressée et pré affranchie**
- **Dernier bulletin (non nécessaire pour la maternelle et la 1^{re} année)**
- **Formulaire d'inscription**
- **Profil de l'élève**
- **Autorisation de filmer ou de photographier**
- **Deux preuves de résidence au Québec – Liste des documents originaux admissibles sur lesquels apparaissent les noms et adresse au Québec.**
 1. Relevé d'emploi.
 2. Permis de conduire du Québec.
 3. Compte de taxe scolaire ou municipale.
 4. Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire.
 5. Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution.
 6. Preuve d'assurance d'habitation.
 7. Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise.
 8. Relevé de compte bancaire au Québec, relevé de carte de crédit.
 9. Avis de cotisation de Revenu Québec.
 10. Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec.
- **Une preuve d'authentification – Liste des documents originaux admissibles**
 1. Acte de naissance émis par la Direction de l'état civil (le grand format avec les noms et prénoms des parents).
 2. Acte de naissance (incluant les noms et prénoms des parents).
 3. Acte de naissance ou carte d'identité nationale pour une personne née ailleurs qu'au Québec.
 4. Certificat ou carte de citoyenneté.
 5. Certificat de changement de nom (émis par le ministère de la Justice du Québec).
 6. Visa ou fiche d'immigration ou carte de résident permanent (émis par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada).
 7. Permis de séjour (émis par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada).
 8. Certificat d'acceptation ou certificat de sélection (émis par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion).
 9. Certificat du jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse).
 10. Confirmation d'un jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse).
 11. Document du demandeur d'asile.
 12. Programme fédéral de santé intérimaire.
 13. Ordonnance de placement (si le lieu et la date de naissance de l'enfant n'apparaissent pas sur le document, il faut fournir un document complémentaire où ces données apparaissent).
 14. Certificat de statut d'indien.
 15. Lettre attestant l'identité de l'élève et signée par la direction du centre d'accueil pour l'élève en centre.

Veillez prendre note que les demandes d'inscription incomplètes ne seront pas considérées.

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

DEMANDE EXTRATERRITORIALE

DOSSIER COMPLET

DOSSIER INCOMPLET